



## REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



DECIZE - Foyer FOL

6 Rue Paul Bert

Etablissement			
	Propriétaire	Occupant	Les deux
Dossier réalisé par *	x		
Raison sociale	NIEVRE HABITAT		
	*Travaux à la charge de		
Adresse	6 Rue Paul Bert		
Code postal	58300	Ville	DECIZE - Foyer FOL
Tel	03.86.21.67.00		
Nom du représentant	Madame Cécile REMILLIER		
Siret	27580001900018		
Type	J	Catégorie	5

Prestations de l'établissement				
Intitulés	Situation			
	Rez-de-chaussée	R+1	R+2	Autres
Accueil- Bureaux	x			
Hébergements ( Hors ADAP)		x	x	R+3

Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP			
Oui	x	Non	
N°	AA0581941500675	Date	06/01/2016

Dérogations				
Nombre	0			
Motifs	Patrimoine	Technique	Disproportion	Copropriété

Attestations			
Fin de travaux		Date	06/02/2017
Conformité	x		

Calendrier de mise en accessibilité prévu à l'Ad'AP			
Années de réalisation	2016		

Etat des lieux		
	Oui	Non
Travaux réalisés	x	
Si, non pour quelle(s) raison(s) :		
Date de reprogrammation		

Equipements de l'accessibilité				
APPAREILS	Présence		Entretien	
	Oui	Non	Dates	Intervenants
Ascenseur	x			Locataire
Élévateur		x		
Portes automatiques		x		
Autres				

Formation du personnel d'accueil		
	Oui	Non
Concerné		x
Attestation		x
Description		

Synthèse des travaux et actions de mise en accessibilité
Cf document détaillé en annexe

**PIECES ANNEXES**

DOCUMENTS	Oui	Non	Sans Objet	Remarques
Diagnostic / Synthèse	x			Liste des travaux
Arrêté ADAP	x			
Attestations fin de travaux			x	
Attestations de conformité	x			
Factures des travaux	x			
Contrats de maintenance des équipements			x	
Certificats de formation			x	
Dérogations			x	
Programme Ad'Ap	x			
Bilan Ad'Ap	x			
Notice d'Accessibilité			x	
Plaquette "bien accueillir"	x			

Emargement			
Noms	Prénoms	Dates	Signatures

## FICHE DE TRAVAUX PAR SITE - ANNEE 2016

DIAGNOSTIC N°59				Nièvre Habitat		Agence:		
SITE	FOYER, sis 6, rue Paul Bert		DECIZE		Programme AD'AP 2016		NEVERS SUD	Foyer logement FOL
Lieu	Liste des travaux	Q	U	Corps d'état	Entreprise	Etat d'avancement		
EXT	Créer un palier		1	Voirie VRD	TP AMOGNES	Fait		
INT	Remplacer évier		1	Plomberie		Locataire	NON FAIT ou Annulé	
EXT	Installer signalétique ENTREE		1	Fourniture	Nièvre Habitat	Locataire	A FAIRE	
				<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	



**Attestation d'achèvement des travaux d'accessibilité  
D'un ou plusieurs ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie suite à un Ad'AP de  
type « Patrimoine »**

Conformément à l'article D.111-19-46 du code de la construction et de l'habitation, je soussigné Eric GABA Expert en accessibilité, Gérant du Bureau d'Etudes Techniques en Accessibilité AXIBAT, atteste par la présente et par délégation que les travaux d'accessibilité prévus à :

L'ADAP N° : **AA 058 194 15 0 0675**

De : **NIEVRE HABITAT représenté par Mme REMILLIER Cécile, 1 rue Emile Zola- 58000 NEVERS**

**Pour les établissements suivants :**

Nevers : 16, Père de Foucauld ;  
Nevers : 22, rue du 8 mai 45 ;  
Nevers : 4, Mall du Vernet ;  
Nevers : 6, rue Bernard Palissy ;  
Nevers : Rue des Tailles ;  
Nevers: 2 bis, rue Ernest Renan ;  
Nevers: 19, rue du 14 juillet ;  
Nevers: 20, rue M. Baroin ;  
Nevers: 34, rue Jean Jaurès ;  
Decize : 6, rue Paul Bert ;  
Cosne sur Loire : Avenue de la Paix Bât 3 ;  
Magny Cours : N°1, Lotissement La Poste ;  
Varennes Vauzelles : 10, Allée Marcel PAUL ;  
Decize : 78, route de Moulins (Bureau chef de secteur) ;  
Decize : 78, Route de Moulins (Organisme de formation);  
Fourchambault : 2, Rue Lucien Geoffroy.

Ont bien été réalisés conformément aux engagements pris dans le cadre dudit ADAP et à la réglementation technique en vigueur.

Afin de justifier la réalisation des travaux, sont joints à cette attestation : des photos, des factures des entreprises ayant réalisé les travaux (documents joints au bilan de la première année).

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Signatures

Eric Gaba

Cécile REMILLIER

## Marquage des escaliers



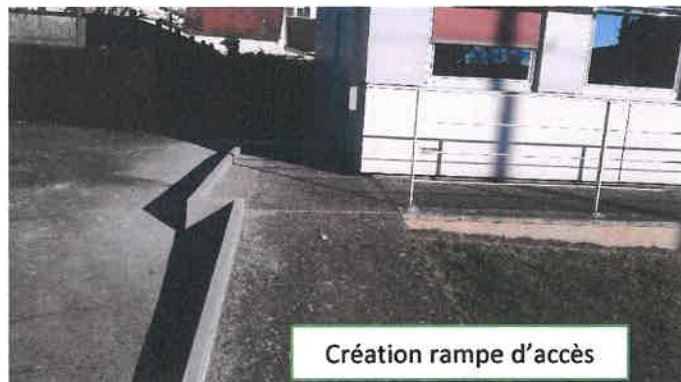
## Installation de mains courantes



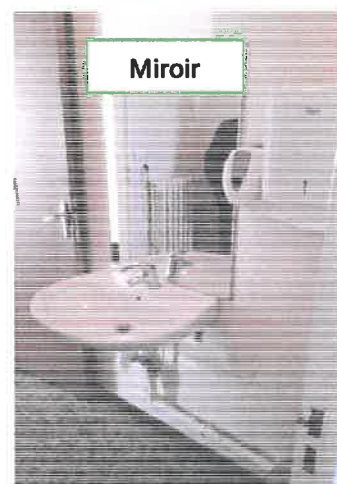
## Signalétique



## Création de rampe d'accès, suppression de ressaut



## Adaptation et agrandissement de sanitaire





PREFET DE LA NIEVRE

DDT de la Nièvre

**COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE  
DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ**

DDT 58/SATH/Bureau Bâtiment  
et Accessibilité

**Sous-Commission départementale d'accessibilité**

Dossier suivi par :  
Chantal GENEST

**Réunion du mercredi 06 janvier 2016**

Tél. : 03.86.71.71.52

chantal.genest@nievre.gouv.fr

**AVIS DE LA CCDSA RELATIF A L'ACCESSIBILITE AUX  
PERSONNES HANDICAPEES**

**Procès verbal de la réunion**

**Textes de référence**

Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 111-7 à L. 111-8-4 et les articles R. 111-19 à R. 111-19.12

Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2007

Arrêté du 8 décembre 2014

Arrêté du 22 mars 2007 modifié par l'arrêté du 3 décembre 2007

Arrêté du 9 mai 2007

**DOSSIER Ad'ap N° AA 058 194 15 0 0675**

**Demandeur : NIEVRE HABITAT représenté par Mme REMILLIER Cécile**

Adresse du demandeur : 1 rue Emile Zola - 58000 NEVERS

**Description du projet**

Périmètre : Sur un seul département

Nombre d'années demandées : 6

Coût global (euros) : 608 540

Nombre de bâtiments : 69 ERP

**MOTIVATION**

- sur l'Ad'ap : Favorable

*Les documents concernant les autorisations de travaux devront être déposés dès le commencement des travaux, soit début janvier 2016, conformément au calendrier prévisionnel de l'Ad'ap.*

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS : néant

\*\*\*\*\*

**AVIS DE LA COMMISSION**

La commission technique réunie le 6 janvier 2016 émet un **avis favorable** à la réalisation de cet Agenda d'accessibilité programmée.

A NEVERS, le mercredi 06 janvier 2016  
Pour le Préfet  
Le Président de la commission

Mme FLORENTIN-GUILLEMET Brigitte

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Florentin-Guillemet', written over the printed name.



**1 rue Emile Zola  
BP 56  
58020 NEVERS CEDEX**

**Agenda d'Accessibilité Programmée  
Annexes au Cerfa**

**Madame Cécile Rémillier  
Directrice Générale**

## SOMMAIRE

### **A. Note annexe au dossier de demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée**

Introduction

1. Inventaire du patrimoine entrant dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée.
2. Analyse synthétique de l'accessibilité
3. Chiffrage et calendrier de mise en accessibilité
4. Eléments de synthèse pour le calendrier prévisionnel de mise en accessibilité.
5. Liste des dérogations

### **B. Dossier destiné à la vérification de la demande d'approbation de l'Agenda d'accessibilité programmée.**

1. Projet stratégique
  - a. Les orientations
  - b. Les priorités
2. Mesures de substitutions et/ou de compensation

### **Annexes**

- Annexe 1 : Liste détaillées des diagnostics des ERP de Nièvre Habitat classés par priorités (comprenant, priorités, chiffrages, natures des travaux, répartition entre locataire et Nièvre Habitat, observations).
- Annexe 2 : Liste des diagnostics des sites non pris en compte dans l'Ad'Ap (avec justifications et mesures prises pour ces établissements).
- Copie de la délibération du Conseil d'Administration

## A. Note annexe au dossier de demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée

### Introduction.

Créé en 1920, Nièvre Habitat est un organisme à but non lucratif affilié au mouvement H.L.M. et dont les principales activités sont

- la construction
- la réhabilitation
- l'amélioration de logements et la location immobilière

Améliorer la qualité de son habitat et s'adapter aux enjeux du logement social

Pour répondre à ces objectifs, Nièvre Habitat a défini un plan de stratégie patrimoniale programmant le renouvellement de son patrimoine par

- la réhabilitation de son parc immobilier
- la vente de logements
- la transformation de bâtiments en bureaux
- la démolition d'immeubles devenus inadéquats aux attentes des clients

**Nièvre Habitat est aujourd'hui le premier bailleur du Département avec près de 10 000 logements sur une soixantaine de communes de la Nièvre.**

La diversité de notre patrimoine permet de répondre aux besoins et aux attentes d'une clientèle variée:

- les particuliers (logements, résidences étudiantes, foyers pour personnes âgées, garages...)
- les professionnels (bureaux, commerces, gendarmeries...)

### 1. Inventaire du patrimoine entrant dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

- Nombre d'établissements audités : **91**
- Nombre d'établissements entrant dans le périmètre de l'Ad'Ap : **69\***

*\*Liste des diagnostics et des sites non pris en compte dans l'Ad'AP en annexe 4.*

Destinations	Villes	nb	Adresses	Types	cat
	Nevers	1	1, rue Emile Zola	w	5
	Nevers	1	6, rue Bernard Palissy	w	5
	Nevers	1	16, Père de Foucauld	w	5
	Cosne / Loire	1	9, Mail Saint-Laurent	w	5
	Nevers	1	22, rue du 8 mai 45	w	5
	Nevers	1	4, Mail du Vernet	w	5
	Decize	1	78, Route de Moulins	w	5
	Fourchambault	1	2, Rue Lucen Geoffroy	w	5
	Nevers	1	Rue des Tailles	w	5
	Nevers	1	10, rue Maréchal Lyautey	w	5
	Cosne sur Loire	1	Avenue de la Paix Bât 3	w	5
	Clamecy	1	3, rue Edouard Seguin	w	5
	Clamecy	1	rue du 8 mai 1945	w	5
	Cercy-la-Tour	1	22, route de Chatillon	w	5
	Dornes	1	23, rue de Decize	w	5
	Premery	1	Route de Valvry	w	5
	Cosne/Loire	4	9, Mail St Laurent	w	5
	Cosne/Loire		9, Mail St Laurent	w	5
	Cosne/Loire		9, Mail St Laurent	w	5
	Cosne/Loire		9, Mail St Laurent	w	5
	Nevers	1	14, rue Georges Guynemer	w	5
	Nevers	4	20T,rue Bernard Palissy	w	5
			20T,rue Bernard Palissy	w	5
			20T,rue Bernard Palissy	w	5
			20T,rue Bernard Palissy	w	5
	Nevers	1	24BIS, rue Bernard Palissy	w	5
	Nevers	1	2 bis, rue Ernest Renan	w	5
	Nevers	1	19, rue du 14 juillet	w	5
	Nevers	1	8, rue Saint-Genest	w	5
	Château-Chinon	1	3, rue des Ecoles	w, L	5
	Decize	1	78, route de Moulins	w	5
	La Charité/Loire	2	5, rue de Bel Air	w	5
			5, rue de Bel Air	w	5
	Nevers	1	8, Impasse G. Buffon	w	5
	Nevers	1	20, rue M. Baroin	w	5
	Magny Cours	1	N°1, Lotissement La Poste	w	5
	Cosne/Loire	1	32, rue Colonel Rabier	w	5
	La Charité/Loire	1	28, rue Edmond Bouy Logt n°1	W	5
	Cosne sur Loire	1	15, avenue de la Paix Logt n°3	W,M	5
	Cosne sur Loire	1	4, Allée du Berry	W,L	5
	Cosne sur Loire	0	25, Avenue de la Paix Logt n°2	W	5
	Nevers	1	18, rue du 8 mai 1945	W	5
	Cosne sur Loire	0	20 Avenue de la Paix	W	5
	Fourchambault	1	209, rue Antonio Balthazar	W,L	5
	Nevers	1	6, rue Georges Guynemer logt n°3	W	5
	Cosne sur Loire	1	Avenue de la Paix Logt n° 571	W	5
	Cosne sur Loire	1	4, rue Albert Schweitzer logt n°481	W	5
	Clamecy	1	35, Boulevard Misset Logt n°8	W	5
	Nevers	1	36, rue du 8 mai 1945	W	5
	Saint-Pierre -le Moutier	1	8, avenue Raymond Coutin Logt n°1	W	5

BUREAUX-ADMINISTRATIONS

COMMERCES	Nevers	1	10, Rue Alphonse Laveran	M	5
	La Machine	0	45, rue Jean Jaurès	M	5
	Nevers	1	18, rue Bernard Palissy	M	5
	Nevers	1	1, rue Ernest Renan	M	5
	Nevers	1	4, rue Ernest Renan	M	5
	Nevers	1	8, rue Ernest Renan	M	5
	Nevers	1	34, rue Jean Jaurès	M	5
	Nevers	1	5, Place Mossé	M	5
FOYERS	Saint-Saulge	1	Foyer Résidence Le Clos	J	5
	La Machine	1	2, Foyer des Roses	J	4
	Nevers	1	3, rue des Quatre Echevins	J	4
	Decize	1	6, rue Paul Bert	J	5
	La Machine	1	15, rue Raoul Follereau	J	4
	Magny-Cours	1	Domaine de la Folie	O	5
	La Machine	1	15, rue Raoul Follereau	J	4
	Imphy	1	3, rue du Commandant Achet 3, rue du Commandant Achet	J J	5 5
AUTRES	Nevers	1	4, rue de Coblenze	L	5
	Clamecy	1	19, rue Maurice Mignon	L	5
	Cosne sur Loire	1	2, Allée du Berry	V	5
	Nevers	1	14, rue du 8 mai 1945	R	5
	Nevers	1	1, Mail du Vernet	R	5
	Varennes Vauzelles	1	10, Allée Marcel PAUL	U	5
<b>TOTAL</b>		<b>69</b>			

## 2. Analyse synthétique de l'accessibilité

### 69 établissements Recevant du Public (ERP), répartis comme suit

Etat synthétique de l'accessibilité	Nb ERP
ERP avec entrée de plain-pied (entrée principale ou arrière)	50
ERP présentant des marches ou une rampe non conforme et disposant de l'espace pour refaire, créer une rampe ou installer un élévateur	9
ERP avec escalier nécessitant une étude technique complémentaire	10
<b>Total du patrimoine entrant dans l'Ad'Ap</b>	<b>69</b>

### Tableau synthétique

Pour chaque ERP, Nièvre Habitat dispose d'un diagnostic de l'accessibilité réalisé par le bureau d'études techniques AXIBAT.

Un tableau détaillé des non-conformités identifiées par établissement est joint en annexe 1.

### 3. Chiffrage et calendrier de mise en accessibilité

<b>Coût global de mise en accessibilité des ERP</b>	<b>2.128.740 € HT</b>
<b>Coût de mise en accessibilité pris en charge par Nièvre Habitat*</b>	<b>800.000 € HT ≥ Budget ≤ 1.500.000 € HT</b>

- Dans l'état actuel de notre réflexion, les travaux liés à l'Ad'AP devraient s'étaler sur six années à partir de 2016 (2016 à 2021) et représenter un coût prévisionnel global de 800.000,00 € HT à 1.500.000,00 € HT

2016									
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux		
		1	2	3					
Nevers	1, rue Emile Zola				44800,00	Janvier	Décembre		
Nevers	6, rue Bernard Palissy				410,00				
Nevers	16, Père de Foucauld				2500,00				
Cosne / Loire	9, Mail Saint-Laurent				350,00				
Nevers	22, rue du 8 mai 45				5250,00				
Nevers	4, Mail du Vernet				700,00				
Decize	78, Route de Moulins				2110,00				
Fourchambault	2, Rue Lucen Geoffroy				300,00				
Nevers	Rue des Tailles				2310,00				
Nevers	10, rue Maréchal Lyautey				18850,00				
Cosne sur Loire	Avenue de la Paix Bât 3				1000,00				
Clamecy	3, rue Edouard Seguin				4610,00				
Nevers	10, Rue Jules Verne				3450,00				
Nevers	2 bis, rue Ernest Renan				650,00				
Nevers	19, rue du 14 juillet				660,00				
Nevers	8, rue Saint-Genest				610,00				
Decize	78, route de Moulins				2860,00				
Nevers	20, rue M. Baroin				1300,00				
Magny Cours	N°1, Lotissement La Poste				2250,00				
Varennes Vauzelles	10, Allée Marcel PAUL				50,00				
Nevers	1, rue Ernest Renan				4500,00				
Nevers	34, rue Jean Jaurès Auto Ecole				700,00				
Decize	6, rue Paul Bert				2150,00				
La Machine	15, rue Raoul Follereau Marizys				550,00				
La Machine	15, rue Raoul Follereau				1000,00				
Cosne sur Loire	2, Allée du Berry				6410,00				
<b>TOTAL</b>					<b>110330,00</b>				



2017							
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux
		1	2	3			
Cosne sur Loire	4, Allée du Berry	1			400,00	Janvier	Décembre
Cosne sur Loire	25, Avenue de la Paix Logt n°2	1			400,00		
Nevers	18, rue du 8 mai 1945	1			3700,00		
Nevers	1, Mail du Vernet / Crèche	1			210,00		
Nevers	34, rue du 8 mai 1945	1			6750,00		
La Charité/Loire	5, rue de Bel Air logt n°150	1			950,00		
Cercy-la-Tour	22, route de Chatillon	1			10350,00		
Premery	Route de Varzy	1			10800,00		
Dornes	23, rue de Decize	1			17600,00		
Nevers	24BIS, rue Bernard Palissy	1			4600,00		
Château-Chinon	3, rue des Ecoles	1			11710,00		
Cosne/Loire	32, rue Colonel Rabier	1			7750,00		
Magny-Cours	Domaine de la Folie	1			11400,00		
Imphy	3, rue du Commandant Achet	1			14650,00		
Imphy	3, rue du Commandant Achet	1					
<b>TOTAL</b>					<b>101270,00</b>		

2018							
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux
		1	2	3			
Nevers	14, rue du 8 mai 1945 Les Lutins	1			3700,00	Janvier	Décembre
La Charité/Loire	28, rue Edmond Bouy Logt n°1	1			7610,00		
Fourchambault	209, rue Antonio Balthazar	1			5400,00		
Clamecy	rue du 8 mai 1945	1			19850,00		
La Charité/Loire	5, rue de Bel Air	1			18250,00		
La Charité/Loire	5, rue de Bel Air	1			0,00		
La Machine	2, Foyer des Roses	1			19460,00		
Cosne sur Loire	4, rue Albert Schweitzer logt n°481	1			16010,00		
<b>TOTAL</b>					<b>90280,00</b>		

2019							
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux
		1	2	3			
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent				14550,00	Janvier	Décembre
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent						
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent						
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent						
Nevers	3, rue des Quatre Echevins Roseraie				38100,00		
Nevers	4, rue de Coblence				15650,00		
Cosne sur Loire	15, avenue de la Paix Logt n°3				8350,00		
Clamecy	35, Boulevard Misset Logt n°8				8250,00		
<b>TOTAL</b>					<b>84900,00</b>		

2020							
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux
		1	2	3			
Nevers	6, rue Georges Guynemer logt n°3			1	43100,00	Janvier	Décembre
Nevers	14, rue Georges Guynemer			1	29150,00		
Nevers	4, rue Ernest Renan			1	26950,00		
<b>TOTAL</b>					<b>99200,00</b>		

2021							
Villes	Adresses	Typologies			Montants	Début des travaux	Fin des travaux
		1	2	3			
Nevers	20T,rue Bernard Palissy				71500,00	Janvier	Décembre
Nevers	20T,rue Bernard Palissy						
Nevers	20T,rue Bernard Palissy						
Nevers	20T,rue Bernard Palissy						
Nevers	18, rue Bernard Palissy				310,00		
Nevers	5, Place Mossé				50,00		
Saint-Saulge	Foyer Résidence Le Clos				26500,00		
Saint-Pierre - le Moutier	8, avenue Raymond Coutin Logt n°1				7350,00		
Nevers	8, rue Ernest Renan				15850,00		
<b>TOTAL</b>					<b>121560,00</b>		

#### 4. Éléments de synthèse pour le calendrier prévisionnel de mise en accessibilité.

Villes	Adresses	Types	Catégories					IOP
			1	2	3	4	5	
Nevers	1, rue Emile Zola	w	0	0	0	0	1	
Nevers	6, rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	16, Père de Foucauld	w	0	0	0	0	1	0
Cosne / Loire	9, Mail Saint-Laurent	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	22, rue du 8 mai 45	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	4, Mail du Vernet	w	0	0	0	0	1	0
Decize	78, Route de Moulins	w	0	0	0	0	1	0
Fourchambault	2, Rue Lucen Geoffroy	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	Rue des Tailles	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	10, rue Maréchal Lyautey	w	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	Avenue de la Paix Bât 3	w	0	0	0	0	1	0
Clamecy	3, rue Edouard Seguin	w	0	0	0	0	1	0
Clamecy	rue du 8 mai 1945	w	0	0	0	0	1	0
Cercy-la-Tour	22, route de Chatillon	w	0	0	0	0	1	0
Dornes	23, rue de Decize	w	0	0	0	0	1	0
Premery	Route de Valvry	w	0	0	0	0	1	0
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent	w	0	0	0	0	1	0
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent	w	0	0	0	0	1	0
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent	w	0	0	0	0	1	0
Cosne/Loire	9, Mail St Laurent	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	14, rue Georges Guynemer	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	20T,rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
	20T,rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
	20T,rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
	20T,rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	24BIS, rue Bernard Palissy	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	2 bis, rue Ernest Renan	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	19, rue du 14 juillet	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	8, rue Saint-Genest	w	0	0	0	0	1	0
Château-Chinon	3, rue des Ecoles	w, L	0	0	0	0	1	0
Decize	78, route de Moulins	w	0	0	0	0	1	0
La Charité/Loire	5, rue de Bel Air	w	0	0	0	0	1	0
	5, rue de Bel Air	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	8, Impasse G. Buffon	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	20, rue M. Baroin	w	0	0	0	0	1	0
Magny Cours	N°1, Lotissement La Poste	w	0	0	0	0	1	0
Cosne/Loire	32, rue Colonel Rabier	w	0	0	0	0	1	0
La Charité/Loire	28, rue Edmond Bouy Logt n°1	w	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	15, avenue de la Paix Logt n°3	W,M	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	4, Allée du Berry	W,L	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	25, Avenue de la Paix Logt n°2	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	18, rue du 8 mai 1945	w	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	20 Avenue de la Paix	w	0	0	0	0	1	0
Fourchambault	209, rue Antonio Balthazar	W,L	0	0	0	0	1	0
Nevers	6, rue Georges Guynemer logt n°3	w	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	Avenue de la Paix Logt n° 571	w	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	4, rue Albert Schweitzer logt n°481	w	0	0	0	0	1	0
Clamecy	35, Boulevard Misset Logt n°8	w	0	0	0	0	1	0

			Catégories					
Villes	Adresses	Types	1	2	3	4	5	IOP
Nevers	36, rue du 8 mai 1945	w	0	0	0	0	1	0
Saint-Pierre -le Moutier	8, avenue Raymond Coutin Logt n°1	w	0	0	0	0	1	0
Nevers	10, Rue Alphonse Laveran	M	0	0	0	0	1	0
La Machine	45, rue Jean Jaurès	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	18, rue Bernard Palissy	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	1, rue Ernest Renan	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	4, rue Ernest Renan	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	8, rue Ernest Renan	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	34, rue Jean Jaurès	M	0	0	0	0	1	0
Nevers	5, Place Mossé	M	0	0	0	0	1	0
Saint-Saulge	Foyer Résidence Le Clos	J	0	0	0	0	1	0
La Machine	2, Foyer des Roses	J	0	0	0	1		0
Nevers	3, rue des Quatre Echevins	J	0	0	0	1		0
Decize	6, rue Paul Bert	J	0	0	0	0	1	0
La Machine	15, rue Raoul Follereau	J	0	0	0	1		0
Magny-Cours	Domaine de la Folie	O	0	0	0	0	1	0
La Machine	15, rue Raoul Follereau	J	0	0	0	1		0
Imphy	3, rue du Commandant Achet	J	0	0	0	0	1	0
	3, rue du Commandant Achet	J	0	0	0	0	1	0
Nevers	4, rue de Coblenze	L	0	0	0	0	1	0
Clamecy	19, rue Maurice Mignon	L	0	0	0	0	1	0
Cosne sur Loire	2, Allée du Berry	V	0	0	0	0	1	0
Nevers	14, rue du 8 mai 1945	R	0	0	0	0	1	0
Nevers	1, Mail du Vernet	R	0	0	0	0	1	0
Varenes Vauzelles	10, Allée Marcel PAUL	U	0	0	0	0	1	0
<b>TOTAUX</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>65</b>	<b>0</b>

## 5. Liste des dérogations

- Aucune dérogation demandée concernant les 69 établissements concernés.

## **B. Dossier destiné à la vérification de la demande d'approbation de l'Agenda d'accessibilité programmée.**

### **1. Projet stratégique**

#### **a. Les orientations**

Nièvre Habitat, s'engage à mettre en œuvre la réglementation issue de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Au travers de son action, elle vise à :

- ✓ Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- ✓ construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap;
- ✓ concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun ;
- ✓ simplifier leur vie quotidienne.

La Loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite "loi handicap" place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes personnes handicapées

Cette Loi vise sans distinction, tous les types de handicaps qu'ils soient moteurs, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques intégrant par là même les personnes à mobilité réduite au sens de la directive 2001/85/CE du Parlement et du Conseil européen du 20 novembre 2001 et fixait à 10 ans le délai pour rendre les Etablissements Recevant du Public accessibles à tous.

Pour répondre au retard pris par de nombreux Maîtres d'Ouvrages ou exploitants dans la réalisation des travaux nécessaires, le gouvernement a mis en place par voie d'Ordonnance N°2014-1090 du 26 septembre 2014 l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP);

Ce dispositif s'impose à tout Maître d'Ouvrage ou exploitant dont le patrimoine ERP ne répond pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité définies à l'article L.111-7-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Pour répondre à ces nouvelles dispositions légales en matière d'accessibilité, Nièvre Habitat, après consultation, a confié l'élaboration de l'Ad'AP à AXIBAT, bureau d'études spécialisés pour:

- Réaliser le diagnostic de tous les ERP de son patrimoine
- Déposer le dossier Ad'AP en Préfecture pour le 27 septembre 2015 date butoir légale

Par courrier du 16 juin 2015 adressé au Préfet de la Nièvre, Nièvre Habitat a sollicité un délai supplémentaire de 3 mois pour le dépôt du dossier.

## **b. Les priorités**

Les diagnostics ont été réalisés de mai à juin 2015 et leur analyse a été faite de la manière suivante:

- **Chaque ERP a été classé par typologie à savoir:**

<b>Typologies</b>	<b>Commentaires</b>
<b>ERP 1</b>	ERP avec entrée de plain-pied (entrée principale ou arrière)
<b>ERP 2</b>	ERP présentant des marches ou une rampe non conforme et disposant de l'espace pour refaire, créer une rampe ou installer un élévateur
<b>ERP 3</b>	ERP avec escalier nécessitant une étude technique complémentaire

- **Un indice de priorité a ensuite été affecté à chacun comme suit:**

<b>Indice priorité</b>	<b>Occupant</b>	<b>Coût des travaux</b>	<b>Typologie de l'ERP</b>	<b>Nb</b>	<b>Coût total</b>
<b>1</b>	Nièvre Habitat	Quel que soit le coût	Tout type d'ERP	<b>13</b>	101.790 €
<b>2</b>	Nièvre Habitat ou loué	C < 10.000 €	ERP 1	<b>18</b>	80.550 €
<b>3</b>	Loué	10 K € < C < 20 K€	ERP 1	<b>9</b>	110.560 €
<b>4</b>	Loué	20 K€ < C < 30 K€		<b>5</b>	92.120 €
<b>5</b>	Loué	30 K€ < C < 40 K€		<b>5</b>	80.300 €
<b>6</b>	Loué	Quel que soit le coût	ERP 2	<b>5</b>	84.300 €
<b>7</b>	Loué	C < 50 K€	ERP 3	<b>4</b>	137.150 €
<b>8</b>	Loué	50 K€ < C < 100 K€	ERP 3	<b>6</b>	240.700 €
<b>9</b>	Loué	C > 100 K€	ERP 3	<b>6</b>	907.860 €
<b>10</b>	Vacant	Quel que soit le coût	ERP.1	<b>4</b>	39.160 €
<b>11</b>	Vacant		ERP.2	<b>2</b>	32.700 €
<b>12</b>	Vacant		ERP.3	<b>6</b>	221.550 €
<b>Coût total initial</b>				<b>83</b>	<b>2.128.740,00 €</b>

Compte tenu que certains sites sont susceptibles de changer de statut pour ne plus être ERP, une réflexion sera engagée avec les actuels occupants des divers locaux concernés.

Dans l'état actuel de notre réflexion, les travaux liés à l'Ad'AP devraient s'étaler sur six années à partir de 2016 (2016 à 2021) et représenter un coût prévisionnel global de **800.000,00 € HT à 1.500.000,00 € HT**

Nous avons déterminé les demandes de dérogations\* à déposer en fonction de l'usage et du faible impact que la non mise en conformité aurait sur la chaîne de l'accessibilité et sur la qualité du service rendu à tous ;

*\*Concernant les dérogations, si celles-ci ne sont pas acceptées, les prescriptions seront mises en œuvre.*

### **Mise à disposition de sanitaires accessibles au public : Principe**

Lorsque l'activité hébergée, nécessite pour la pratique du métier exercé la mise à disposition du public d'un sanitaire accessible, nous réalisons les travaux de mise en conformité.

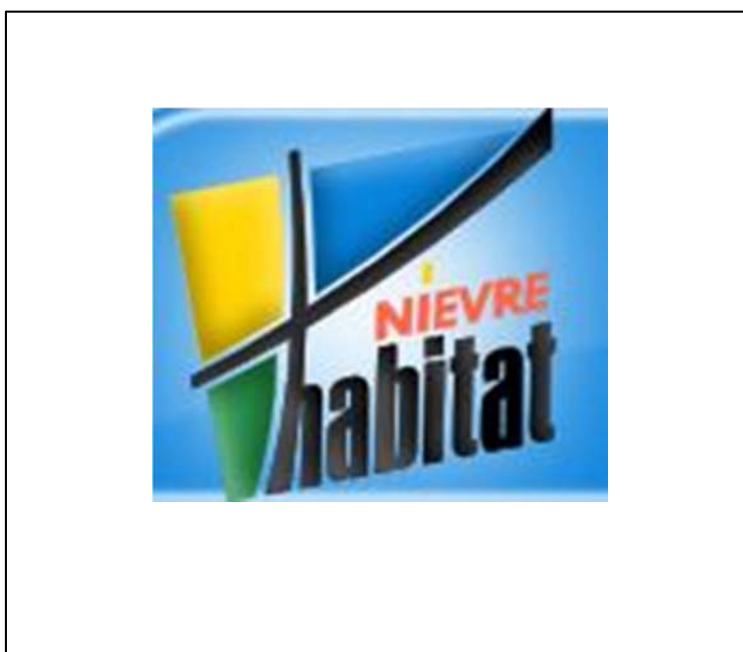
Lorsque l'exercice du métier n'exige pas la présence d'un sanitaire ouvert au public, nous autorisons le locataire à réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un sanitaire à sa charge et dans le respect des clauses contractuelles définies au bail (Des modifications seront inscrites dans ce sens, lors des renouvellements des baux et pour les nouveaux contrats).

## **2. Mesures de substitutions et/ou de compensation**

Sans objet

## Dispositif Ad'AP - point de situation à un an

*En application de l'Art. D. 111-19-45. ce document est établi par le maître d'ouvrage ou le Maître d'œuvre, qui peut être l'architecte qui suit les travaux.*



Le



## 1. Maîtrise d'ouvrage : Déclarant du point de situation et référence de l'Ad'AP

Nom : **Mme REMILLIER**  
Prénom : **Cécile**  
Raison social et dénomination : **Nièvre Habitat**  
Adresse: **1 rue Emile Zola**  
Commune: **NEVERS**  
Code Postal : **58000**  
Téléphone : **03.86.21.67.00**  
Adresse électronique : **contact@nievrehabitat.com**

Secteur Privé : **oui**  
Référence de l'Ad'Ap : **N° AA 058 194 15 0 0675**  
Validé le : **06 janvier 2016**  
Nombre d'années de programmation des travaux : **6**

## 2. Etat d'avancement de l'Ad'AP en chiffres

**Durée de l'Ad'AP (en nombre d'années): 6**

**Nombre total d'ERP dans l'Ad'AP sur l'ensemble de la durée : 69**

Point de Situation: éléments de synthèse								
		Cat 1	Cat2	Cat3	Cat4	Cat5	IOP	Total
Total des ERP/IOP du patrimoine inscrit dans l'Ad'AP (cf tableau 5.4 du Cerfa 15246*01)								
Année 1	ERP/IOP prévus dans l'année 1				2	24		26
	ERP/IOP démarrés/en cours 1							26
	ERP/IOP achevés (attestation délivrée)				2	16		18

ERP traité(s) par anticipation (à remplir si concerné)  
il s'agit des ERP inscrits dans l'Ad'AP initial, mais programmés, sur une autre  
année/période que l'année 1

Nombre d'ERP démarrés/en cours

0

Nombre d'ERP achevés

0

Pour l'année 2017, la programmation prévoit le traitement de 15 sites.

A la fin de ladite année, nous aurons mis en conformité 60% de notre patrimoine entrant dans l'Ad'Ap.

### 3. Description de l'état d'avancement de l'Ad'AP

#### 3.1 Respect de la programmation initiale de l'Ad'AP

J'atteste sur l'honneur respecter le calendrier de programmation de l'Ad'AP mentionné ci-dessus.

Je n'ai pas respecté la programmation initiale et j'ai constaté des écarts par rapport à mes engagements initiaux.

Au 31 janvier 2017, nous constatons un faible écart de réalisation portant sur 4 ERP dont les travaux sont en cours et qui seront achevés au plus tard le 30 avril 2017.

Il est à noter que 4 établissements sortent du périmètre de l'ADAP.

Notre retard s'explique par la nécessité de mettre en place une organisation efficace et maîtrisée qui permette une appropriation des actions de mise en conformité par l'ensemble de nos services et qui garantisse la qualité des opérations.

**Cette organisation est la suivante :**

- Mise en place d'une consultation pour une Assistance Technique Accessibilité ;
- Mise en place d'une consultation pour un marché de fournitures permettant à nos équipes travaux de réaliser les opérations ;
- Appropriation des diagnostics par le technicien chargé des travaux ;
- Formation des équipes techniques Nièvre Habitat qui interviennent en régie ;
- Mise en place d'une consultation des entreprises pour certains lots (Ferronnerie, VRD, Electricité) ;

Par ailleurs, des conditions météorologiques nous ont contraints à décaler certaines interventions en extérieur notamment pour les travaux de marquage d'escalier.

*\*Vous trouverez en annexes l'ensemble des pièces constitutives de notre démarche de qualité.*

### 4. Formation

Je ne dispose d'un programme de formation permanent relatif à l'accueil du public handicapé

J'ai lancé un programme de formation du personnel à l'accueil du public.

Quel est l'effectif total du personnel à former ? : 30 personnes.

Quel est le nombre de personnes déjà formées ? : 0

## 5. Documents joints en annexe du point de situation

- ✓ Fiches techniques de programmation et de suivi des travaux ;
- ✓ Contrat d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage Technique ;
- ✓ Bons de commandes et devis ;
- ✓ Photographies de certaines réalisations ;
- ✓ Attestations de mise en conformité.

## 6. Engagement du maître d'ouvrage

Je (nous) soussigné(s) maître d'ouvrage, certifie (ions) exacts les renseignements communiqués dans le présent point de situation.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier et par les chapitres II et III du titre II du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment celles concernant l'accessibilité, ainsi que les risques de sanctions prévus aux articles L. 111-7-10 et L. 111-7-11 du même code.

En application de l'article D. 111-19-45 du code de la construction et de l'habitation, une copie est envoyée à chacune des commissions pour l'accessibilité prévues à l'article L. 2143-3 du code générale des collectivités territoriales des communes concernées.

2016		ETAT DES LIEUX			
Villes	Adresses	Travaux achevés	Travaux en cours	ERP Sortis	Motifs
Nevers	1, rue Emile Zola		1		
Nevers	6, rue Bernard Palissy	1			
Nevers	16, Père de Foucauld	1			
Cosne / Loire	9, Mail Saint-Laurent		1		
Nevers	22, rue du 8 mai 45	1			
Nevers	4, Mail du Vernet	1			
Decize	78, Route de Moulins	1			
Fourchambault	2, Rue Lucen Geoffroy	1			
Nevers	Rue des Tailles	1			
Nevers	10, rue Maréchal Lyautey			1	Libre : En attente d' affectation
Cosne sur Loire	Avenue de la Paix Bât 3	1			
Clamecy	3, rue Edouard Seguin		1		
Nevers	10, Rue Jules Verne			1	Démolition prévue
Nevers	2 bis, rue Ernest Renan	1			
Nevers	19, rue du 14 juillet	1			
Nevers	8, rue Saint-Genest			1	Libre : En attente d' affectation
Decize	78, route de Moulins	1			
Nevers	20, rue M. Baroin	1			
Magny Cours	N°1, Lotissement La Poste	1			
Varenes Vauzelles	10, Allée Marcel PAUL	1			
Nevers	1, rue Ernest Renan		1		
Nevers	34, rue Jean Jaurès Auto Ecole	1			
Decize	6, rue Paul Bert	1			
La Machine	15, rue Raoul Follereau Marizys	1			
La Machine	15, rue Raoul Follereau	1			
Cosne sur Loire	2, Allée du Berry			1	N'est plus un ERP
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

## B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : MEEM-MLHD/SG/SPSSI/ATLZ/Benoît Cudelou

# Bien accueillir les personnes handicapées

## I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

## II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
ET DE L'HABITAT DURABLE  
[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

## III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

## IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.